



LA CONFEDERATION NATIONALE DES ORGANISATIONS
DE CHIENS DE MEDIATION ET D'AIDE A LA PERSONNE

Fort d'un compagnonnage qui l'unit à l'être humain depuis plus de 12 000 ans, le chien suscite aujourd'hui l'intérêt du secteur social et médico-social pour ses compétences relationnelles et ses qualités affectives.

En effet, le chien échange avec la personne âgée en établissant une complicité qui permet à celle-ci de travailler sa mémoire et sa motricité. Il voit la personne handicapée comme un être vivant digne d'intérêt et non à travers le prisme du handicap. Il ne juge pas.

Le chien permet à une personne aveugle de vivre une vie sociale harmonieuse, en accédant plus facilement aux lieux de loisirs, restaurants... Il peut sauver des vies lorsqu'il empêche un enfant autiste de se mettre en danger ou lorsqu'il prévient une personne épileptique de la survenue d'une crise.

Le chien crée du lien social autour de la personne à mobilité réduite en créant quotidiennement l'occasion de discussions qui commencent à son propos et finissent à propos d'autre chose.

Ce sont là quelques exemples des aptitudes de ces animaux hors du commun.

Après 16 mois de pré-éducation dans une famille d'accueil bénévole et selon la spécialisation reçue auprès d'un éducateur canin pendant 6 à 10 mois, les chiens peuvent assister de manière quotidienne une personne à son domicile et dans ses déplacements (chien d'assistance à la personne, chien guide) ou travailler en intervention auprès de publics spécifiques avec un professionnel dans un établissement médico-social ou social ou en cabinet (chien de médiation).



www.canidea.fr

01 44 64 80 28

contact@canidea.fr

Siège social : c/o F.F.A.C., 71 rue de Bagnolet 75020 PARIS

Les spécificités des chiens d'aide aux personnes

Quelle que soit sa spécialisation, le chien, par sa spontanéité, fait sauter beaucoup de verrous et sa présence entraîne des échanges d'une incroyable richesse et construit une passerelle vers l'extérieur d'une grande valeur.



Le chien d'assistance et le chiens guide d'aveugle vit auprès d'un maître déficient ou malade qu'il assiste au quotidien. Il a pour mission de lui apporter plus d'autonomie et de bien-être et par conséquent une forme de soulagement aux proches de la personne déficiente ou malade. Il contribue ainsi à la reprise d'activités ordinaires telles que faire du sport, poursuivre ses études, faire ses courses, ...

Le chien de médiation intervient auprès de différents publics en établissement sous supervision d'un professionnel. Il favorise les liens sociaux, naturels et bienfaisants entre les humains et les animaux, et stimule sur les plans cognitif, émotionnel, social, sensoriel, psychomoteur... Son travail est un complément des méthodes dites traditionnelles et peut être considéré comme une approche non-médicamenteuse. Il peut aussi accomplir des missions similaires en cabinet ou à domicile, toujours accompagné d'un professionnel qui dirige l'intervention. ...

Le nombre de bénéficiaires potentiels est aussi grand que le champ d'action des chiens d'aide à la personne est large.

Aujourd'hui, 360 000 personnes résident dans une maison de retraite, avec une moyenne d'âge de 84 ans.

Le nombre d'autistes en France est estimé à 440 000, sachant que tous ne sont pas diagnostiqués. Parmi les 12 millions de français touchés par un handicap, l'INSEE estime que :

- 13,4% ont une déficience motrice ;
- 11,4% sont atteints d'une déficience sensorielle ;
- 9,8% souffrent d'une déficience organique ;
- 6,6% sont atteints d'une déficience intellectuelle ou mentale ;
- 2 à 3% de la population utilisent un fauteuil roulant.

8,3 millions de personnes s'occupent d'un proche dépendant, ce qui représente 13% de la population salariée.

Les chiens d'assistance à la personne et les chiens guides d'aveugle

Il n'existe pas un type de chien d'assistance mais des chiens d'assistance spécialisée en fonction du type de handicap ou de maladie des personnes qu'ils assistent. Ainsi, selon l'éducation reçue, les chiens peuvent être au service de personnes avec une déficience auditive, avec une mobilité réduite, atteintes de maladies invalidantes telles que l'épilepsie, le diabète ou encore certaines catégories du trouble envahissant du développement (autisme,...). Les chiens guides d'aveugle remplissent ces mêmes missions auprès des personnes déficientes visuelles.

Les chiens de médiation

L'intervention régulière d'un chien de médiation auprès de personnes en situation de vulnérabilité physique et/ou psychique tend à rétablir un lien social rompu ou abîmé. Les résultats de ces interventions sont très étonnants. A titre d'exemple, la stimulation peut être telle que les personnes âgées retrouvent le goût pour la communication, le sourire et recouvrent énergie et mobilité. Les interventions assistées par des animaux sont bénéfiques à plus d'un titre, elles ne font pas du chien un thérapeute : il ne guérit pas la personne. Par contre, il contribue au mieux-être et renforce la thérapie mise en place.

Le rôle de CANIDEA

Créée en 2015, la confédération est la première organisation à réunir sur le thème des chiens d'aide à la personne des associations aux activités diverses, notamment d'assistance, d'alerte et d'accompagnement social. Elle est née de la volonté de ses membres de partager les bonnes pratiques et d'établir ensemble des normes d'activités qui feront office de référence.

Elle propose à ses membres un appui sur des questions de réglementation dans un contexte où les textes ne sont pas encore adaptés et stabilisés du fait de la nouveauté du secteur.

CANIDEA soutient les expérimentations des associations adhérentes car dans un domaine où tout est encore à faire, l'innovation ne peut émerger que des tentatives renouvelées.

Elle met en place un transfert d'expertise scientifique et technique, grâce à un conseil scientifique et technique de haute qualité et une capacité d'élaboration de protocoles d'activités sous forme de recommandations. Cette expertise disponible pour les membres souhaitant diversifier leurs activités initiales est indispensable pour assurer la qualité du travail des chiens auprès de publics aux besoins spécifiques.

Les membres de CANIDEA sont des associations indépendantes à but non lucratif régies par la loi du 1er juillet 1901. En se regroupant au sein d'une confédération, elles visent à ce que celle-ci soit à terme la garantie extérieure de la qualité des équipes « référent – chien ».

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont bénévoles. A ce jour, CANIDEA a salarié une personne sur un poste de chargée de mission. La confédération et ses membres ne pratiquent ni vente ni démarchage à domicile (par téléphone ou par des visites).



Objectifs des associations membres

- Eduquer des chiens le mieux adaptés aux spécificités des bénéficiaires ;
- Rechercher des familles d'accueil bénévoles, leur apporter un soutien technique nécessaire à l'évolution positive des futurs chiens de médiation ;
- Valoriser socialement les chiens guides qui ne deviennent pas chien guide : les qualités requises pour le guidage et pour certaines activités d'assistance et de médiation n'étant pas les mêmes, des chiens inadaptés au guidage peuvent être d'excellents chiens d'assistance et de médiation lorsqu'il est fait le lien entre leurs qualités et une autre spécialité ;
- Former les futurs référents (maîtres) à la pratique du chien de médiation ;
- Remettre le chien dans les meilleures conditions ;
- Suivre le chien tout au long de sa vie en activité : s'assurer du maintien de ses compétences ; de sa santé et de son bien-être ; de sa retraite ;
- Expérimenter de nouvelles formes d'assistance et de médiation canine ;
- Réfléchir et faire évoluer la formation des éducateurs canins de chiens d'assistance et de médiation ;
- Informer dans leur région, le public, les institutions, les utilisateurs potentiels.

ILS FONT PARTIE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Véronique SERVAIS
Professeur en anthropologie à
l'Université de Liège

Manuel MENGOLI
Professeur invité en éthologie
clinique vétérinaire à la faculté
vétérinaire de Pise, chercheur à
l'Institut de Recherche en
Sémiochimie et Ethologie
Appliquée

Hervé VESPIGNANI
Professeur de neurologie au
CHU de Nancy et président
d'honneur de la Ligue française
contre l'épilepsie

Jean-Marie SILLOU
Neuropsychologue et
psychologue clinicien spécialiste
du vieillissement

Nathalie MARLOIS
Vétérinaire comportementaliste,
présidente de Zoopsy

LES MEMBRES DE CANIDEA

Les membres fondateurs

La **Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles (F.F.A.C.)**, fondée en 1972 et reconnue d'utilité publique en 1981, regroupe en France 9 associations régionales qui gèrent 16 centres d'éducatifs de chiens guides d'aveugles, une Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANMCGA) et un Réseau National d'Élevage (CESECAH).



La **Fondation Frédéric Gaillanne - Mira Europe** remet gratuitement des chiens guides aux enfants aveugles et malvoyants entre 12 et 18 ans, des chiens d'assistance aux enfants autistes, des chiens d'éveil pour des enfants déficients visuels de moins de six ans et des chiens de médiation aux centres spécialisés pour enfants handicapés.



L'association des **Chiens Médiateurs et d'utilité de l'Est (CMUE)** met à disposition d'aidants familiaux et d'institution spécialisées (IME, EHPAD, MECS, etc) des chiens éduqués pour les accompagner dans la relation d'aide et la pratique de la médiation animale.



Le **centre d'élevage national (CESECAH)** est une maternité reconnue internationalement qui collabore avec les instances vétérinaires pour la sélection génétique et les protocoles de reproduction assistée, afin de participer à l'amélioration des races de chien guide et d'assistance en leur donnant les meilleures prédispositions possibles.



L'association des **Chiens Médiateurs et d'Utilité de Provence Côte d'Azur Corse (CMUPCC)** remet des chiens éduqués à des professionnels de la santé, de l'éducation et de l'insertion intervenant dans le domaine du handicap et des aidants (les familles) et des établissements accueillant un public en difficulté ou âgé.



L'**Association des Chiens du Silence (ACS)** remet gratuitement des "chiens écouteurs" à des personnes sourdes et malentendantes. Ces chiens les alertent des sons dans leur quotidien et leur apportent indépendance et confiance en soi.



AGATEA, en tant qu'institut de médiation par l'animal, se veut un espace de rencontre et d'échange, au rythme de chacun, en compagnie des animaux dans les espaces ouverts du parc avec loisirs au sol, jardins thérapeutiques, parcours sensoriel... Elle forme également des professionnels à la médiation par l'animale.



Lien K-nin introduit en établissements médico-sociaux et à domicile des chiens d'accompagnement social, au cours de séances de travail (en groupe ou individuelles) animées par des intervenants spécialisés de l'association, afin de développer et redéployer les potentiels cognitif, moteur, psychomoteur, social et sensoriel des participants.



ACADIA remet des chiens éduqués à assister des enfants diabétiques. Ces chiens ont la capacité à détecter l'évolution de la glycémie et le risque de survenue d'une hypoglycémie ou d'une hyperglycémie grâce aux hormones sécrétées par le corps humain dans ces situations.



ESCAPE est une association créée en 2017. Son projet est d'ici à deux ans d'éduquer et de remettre des chiens d'assistance aux personnes épileptiques et d'étudier scientifiquement comment ces chiens parviennent à prévenir la survenue de crises d'épilepsie.



Les Chiens d'éveil d'Anjou sont une association fondée en 2007 et reconnue organisme de formation continue depuis 2012 qui propose des séances de médiation par le chien et de formation à la médiation par l'animal à des établissements sociaux et médico-sociaux. Elle éduque et remet des chiens d'assistance à des enfants et des adultes handicapés et des chiens de médiation à des professionnels du soin.



Handi'chiens est une association reconnue d'utilité publique qui remet des chiens d'assistance à des personnes à mobilité réduite, à des enfants autistes et à des personnes épileptiques et qui remet des chiens de médiation à des référents dans des établissements sociaux et médico-sociaux.

